

## Rentrée des stagiaires

## Syndiquez-vous et...



### DES CONDITIONS DE FORMATION FORTEMENT DÉGRADÉES

**Jusqu'à la dernière rentrée**, les enseignants stagiaires bénéficiaient d'une année de formation rémunérée, avec un service devant les élèves de 8h. 2 jours par semaine, ils se retrouvaient pour des temps de formation disciplinaire, qui étaient aussi des temps d'échange des expériences, du vécu et des questionnements de chacun.

Cette année, dans le second degré, vous avez la plus grande partie de l'année un service à temps complet, « dans la mesure du possible » (sic) pas en totalité en enseignement spécialisé. Pour certains, en SVT, physique-chimie, arts plastiques, mais aussi dans des disciplines à fort horaire comme les maths ou les lettres, vous travaillerez dans 2 établissements, pas forcément dans la même commune, ni même des communes voisines...

La formation proposée par l'IUFM se rajoute à ce temps plein d'enseignement, sur 14 jeudis pris dans l'année après les vacances de Toussaint et 4 séminaires de 2,5 jours. Qui parmi vos collègues ou vos formateurs, pourtant mieux armés que vous dans la préparation des cours et la gestion des classes, accepterait cette charge de travail supplémentaire et gratuite au-delà du maximum de service ?

Alors que les tuteurs (volontaires pour certains, fortement incités pour beaucoup, pour d'autres véritablement contraints) auront parfois engagé un accompagnement disciplinaire fort en septembre et octobre sur la demi décharge du stagiaire, une deuxième formation par les formateurs IUFM interviendra à partir de novembre. Le programme en est simple : apprendre à obéir et à se faire obéir, avec comme leitmotiv, « agir en fonctionnaire de manière éthique et responsable », les préoccupations pédagogiques et les contenus disciplinaires n'ont pas leur place dans la réforme que vous expérimentez.

### **C'est un recul dramatique du droit à la formation!**

D'autre part la titularisation sera du seul ressort des IPR et chefs d'établissement constituant les jurys. **C'est la porte ouverte à toutes les dérives et à la caporalisation du métier** comme on pouvait le craindre. Finies les observations croisées et les équipes de suivi pouvant apporter des remédiations efficaces.

Dans le premier degré, pour le département des Côtes d'Armor, le système de formation reste contraint par un cadrage national inacceptable.

Les stagiaires sont affectés sur des temps courts et suivis par un maître formateur PEMF pour deux stagiaires. Ils auront la possibilité de changer de cycle au cours de l'année. **L'évaluation reste encore la chasse gardée de l'inspecteur** qui saura tenir compte de l'avis des PEMF et conseillers pédagogiques de circonscription dans le meilleur des cas. Les professeurs d'IUFM seront simplement sollicités pour des formations décalées sur site sur des périodes de 3 semaines environ.

Dans un contexte de suppressions massives de postes dans l'Éducation nationale et aux concours, peut-être vous direz-vous que c'est déjà une chance d'être là. **Avoir réussi le concours donne le droit à une formation professionnelle digne de ce nom** qui respecte les temps de vie privée, de vie sociale, de sommeil, et ne donne en aucun cas le devoir de se soumettre à un bizutage inacceptable.

**SUD-Education s'est opposé à la « mastérisation » comme à l'augmentation du temps de service des stagiaires, car nous revendiquons l'accès au concours dès la licence et deux véritables années de formation professionnelle rémunérées. SUD-Education s'oppose donc au « dispositif d'accueil » mis en place cette année, et appelle les collègues à refuser tout soutien à ce dispositif. En attendant, il faut obtenir le retour à un temps de service réduit toute l'année, le temps restant étant réservé à la formation.**

## SE SYNDIQUER POUR LUTTER!

**Sud-Education construit un syndicalisme de lutte, pour une autre école et une autre société, dans le contexte qu'on connaît: crise économique et licenciements, libéralisation et destruction de l'emploi public, travail le dimanche, primes aux financiers, chasse aux sans-papiers et à leurs enfants, casse des retraites.**

**Se syndiquer à SUD-Education, membre de l' Union syndicale Solidaires c'est la possibilité de réfléchir et de s'engager pour stopper la politique réactionnaire menée dans ce pays par Sarko et ses sbires!**

### **Comment lutter? En refusant le modèle du syndicalisme d'accompagnement.**

SUD-Education est un syndicat à la fois de lutte et de transformation sociale, dans l'école et dans la société.

Opposé au néolibéralisme appliqué à l'école comme aux services publics et à la société toute entière, SUD-Education combat la précarité, la flexibilité, l'exploitation et l'exclusion, et agit pour une société et une école égalitaires.

### **Comment lutter? En refusant la bureaucratie syndicale.**

Nous fonctionnons sur le principe de la démocratie directe: les positions, l'orientation, les actions, sont décidés par des assemblées générales régulières. Nous pratiquons la rotation des mandats, la limitation des décharges syndicales (elles ne peuvent dépasser un mi-temps),.... Chacune et chacun, quels que soient l'ancienneté ou le temps dont on dispose pour l'engagement syndical, a le même poids à Sud, peut intervenir et être entenduE .



### **Comment lutter? En refusant le syndicalisme catégoriel.**

Nous refusons la division entre premier et second degré, entre enseignantEs et non-enseignantEs, entre titulaires et précaires, voire entre les différentes matières enseignées! Sud-Education rassemble toutes les catégories de personnels de tous les établissements, solidaires pour la défense collective et la transformation sociale.

**Pour nous contacter: par mel ([sud-education22@wanadoo.fr](mailto:sud-education22@wanadoo.fr)), téléphone (06 31 56 51 82 – 02 96 68 01 64 ou courrier : 1 rue Zénaïde Fleuriot St-Brieuc**

Votre Nom, prénom: .....affectation.....

Comment vous contacter? .....

Vous désirez:      recevoir des informations      rencontrer SUD-Education      adhérer